



BPI group 

FONDS YARA DE SOUTIEN À L'EMPLOI

Un dispositif spécifique pour les entreprises ayant des projets créateurs d'emplois sur le territoire de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Dans le cadre de l'arrêt de ses activités sur son site de Pardies, Yara a signé le 14 mai 2018, un accord d'entreprise de revitalisation sur le territoire de la CCLO. Ce dispositif a pour objectifs de contribuer au développement d'activités économiques et à la création de 110 emplois sur 2 ans, en apportant un appui aux entreprises se développant sur ce territoire.

Si vous envisagez....

- une reprise ou un développement d'entreprise, créateur d'emplois sur le périmètre défini,
- une création d'entreprise sur l'une des communes du périmètre défini,
- des investissements (immobiliers, aménagements, matériels, ...) ou de financer votre développement (R&D, recrutements compétences clés, ...).



...Vous pouvez bénéficier du Fonds YARA de Soutien à l'Emploi et au Développement

Ce fonds est composé d'une palette d'outils, cumulables en fonction des projets, et mobilisables par les entreprises éligibles afin d'appuyer et structurer leur développement :

- **Un prêt bancaire**, en partenariat avec le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne : jusqu'à **18 000€ par emploi programmé** sous forme d'un prêt à taux fixe de 0,2%, sur une durée maximum de 5 ans, **non affecté**, différé maximum de 12 mois, **sans garantie personnelle, ni hypothèque** et sans frais de gestion,
- **Une subvention** pouvant aller jusqu'à **3 000€ par emploi créé**, versée à l'embauche du salarié après période d'essai,
- **Les expertises de conseils externes** pour vous aider à définir vos besoins et à structurer votre projet.

Cette aide est cumulable avec les aides publiques



Contact BPI group :

Jean-Michel MORIN
06.16.61.56.78 • jean-michel.morin@bpi-group.com

Pour en bénéficier, il vous faut...

- Être une entreprise de **moins de 250 salariés**,
- Être implantée ou souhaiter se localiser sur le périmètre géographique de **la Communauté de Communes Lacq-Orthez**
- Avoir un projet de développement / création / reprise à mettre en œuvre d'ici à mai 2020,
- Générer des créations d'emplois en CDI ou CDD +6 mois sur 2 ans,
- Appartenir **aux secteurs de l'industrie et du service à l'industrie**.



Comment procéder ?

N'hésitez pas à prendre contact avec un consultant BPI group qui vous aidera, en toute confidentialité, dans :

- la formalisation de votre projet,
- son analyse économique et financière,
- votre recherche de collaborateurs,
- vos besoins en financement ou en expertises.

Le consultant vérifiera l'éligibilité de votre entreprise, et le cas échéant, présentera votre projet au Comité d'Engagement, qui statuera.

Jean-Baptiste DE TOURRIS

06 26 67 59 36

Jean-baptiste.de-tourris@bpi-group.com

Jean-Michel MORIN

06 16 61 56 78

Jean-michel.morin@bpi-group.com

Qui sommes nous ?

BPI group 

BPI group, cabinet conseil spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des territoires, a été mandaté par YARA afin de l'accompagner dans la mise en œuvre de sa convention de revitalisation visant à favoriser la création d'emplois sur le territoire de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez.



www.bpi-group.com